



# GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 octobre 2021  
N° 1568

### Le gouvernement annonce 61 nouveaux projets lauréats du volet nucléaire du plan France Relance

Doté d'une enveloppe globale de 470 millions d'euros pour la filière nucléaire, le plan France Relance prévoit, parmi ses différentes mesures :

- **Le soutien de projets de modernisation**, de développement ou de (re)localisation des sites industriels au service de la filière électronucléaire, et de projets de recherche et développement pour renforcer la compétitivité des entreprises et à lever les verrous technologiques à leur performance.
- **Le soutien de projets d'ingénierie de formations professionnelles** permettant le développement, le renforcement ou le maintien des compétences de la filière nucléaire française, notamment dans les métiers jugés critiques (tels que le soudage et l'usinage).

**En matière de modernisation de l'outil industriel de la filière nucléaire et d'innovation visant à lever les verrous technologiques**, un appel à projets doté d'environ 120 millions d'euros, opéré par Bpifrance, a été lancé le 18 novembre 2020.

Près de 90 dossiers ont été déposés pour la troisième relève de cet appel à projets, réalisée le 1<sup>er</sup> juin 2021. A l'issue de l'instruction, **43 nouveaux projets lauréats ont été retenus, représentant 211,5 millions d'euros d'investissements industriels, soutenus pour 58 millions d'euros par l'Etat**, impliquant notamment :

- **31 PME lauréates**, soutenues à hauteur de 15,8 millions d'euros, pour 37,8 millions d'euros d'investissements productifs ;
- **8 ETI lauréates**, soutenues à hauteur de 5,2 millions d'euros, pour 19,1 millions d'euros d'investissements productifs.

**En matière de compétences et de formation professionnelle**, un second appel à projets, doté d'environ 27 millions d'euros, a été lancé le 3 mai 2021.

Une trentaine de dossiers ont été déposés pour la première relève de cet appel à projets, réalisée le 1<sup>er</sup> juin 2021. A l'issue de l'instruction, **18 premiers projets lauréats ont été retenus, représentant 23 millions d'euros d'investissements, soutenus pour 11,7 millions d'euros par l'Etat**. Ils permettront de conforter les compétences de la filière dans plusieurs secteurs clefs.

**Au total, ce sont désormais 95 projets de la filière nucléaire qui sont soutenus par France Relance à hauteur de 110,5 millions d'euros, pour un montant total d'investissements pour l'industrie de près de 366 millions d'euros.**

Les projets déposés à la relève de septembre sont en cours d'instruction et les lauréats devraient être annoncés courant décembre 2021.

Le volet nucléaire du plan France Relance vise aussi à favoriser l'innovation en matière de gestion des matières et déchets radioactifs, notamment pour la recherche d'alternatives au stockage géologique profond. Dans ce cadre, un appel à projets, doté d'environ 70 millions d'euros et opéré par Bpifrance en lien avec l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (Andra), a été publié le 2 juillet 2021.

Cet appel à projet est ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2022, avec une relève intermédiaire qui sera réalisée le 2 novembre 2021. Les modalités de candidatures et le cahier des charges de cet appel à projets sont disponibles à l'adresse internet suivante : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-solutions-innovantes-pour-la-gestion-des-matieres-et-dechets-radioactifs-et-la-recherche-dalternatives-au-stockage-geologique-profond>

L'Etat annonce par ailleurs sa souscription, à parts égales avec EDF, au fonds d'investissement « Fonds France Nucléaire » dont la création était prévue dans le cadre de France Relance. Doté à la cible de 200 millions d'euros, ce fonds permettra d'investir dans les entreprises françaises possédant un savoir-faire important pour l'industrie nucléaire nationale.

**Contacts presse :**

Cabinet de Barbara Pompili

secretariat.communication@ecologie.gouv.fr

Cabinet de Bruno Le Maire

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse@industrie.gouv.fr